

**MAIRIE DE BRIE - 16590**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 25

Procuration : 2

**Votants : 27**

L'an deux mil vingt deux

Le : **21 novembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **10 novembre 2022**

**OBJET : D2022\_9\_2**  
Apurement du compte 1069

**Présents :** BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE ; M GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOREAUD D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R .

**Ont donné procuration :** MOINARD BOUTENEGRE M à URBAJTEL P ; VRIET L. à DULAIS N.  
**Secrétaire de séance :** LACOURARIE Séverine

Le rapporteur fait part que le compte 1069 a été exceptionnellement mouvementé lors de la mise en œuvre des rattachements des charges et des produits à l'exercice lors du passage en 1997 à la nomenclature M14. Ce compte 1069 présente actuellement un solde débiteur de 1.435,29 €, il doit désormais faire l'objet d'un apurement pour le passage à la nomenclature M57. Il fait part qu'il convient donc de procéder à une opération d'ordre semi-budgétaire pour apurer le solde débiteur dudit compte. Il rappelle que les crédits correspondants ont été prévus au BP 2022 à l'article 1068 en dépenses, l'écriture peut donc être passée.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide d'autoriser l'apurement du compte 1069 par émission d'un mandat d'ordre mixte au compte 1068 pour un montant de 1 435.29 €.**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 23 novembre 2022**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 23 novembre 2022**

Le Maire,